

Démarche : Appel à projet Grand Est 2024 « Collectifs en transition agro-écologique » - Volet animation de GIEE reconnu ou en demande de reconnaissance

Organisme : Service Régional d'Economie Agricole et de l'Agroalimentaire

Identité du demandeur

Email

Formulaire

NB. Le financement ne peut être demandé que pour l'animation d'un GIEE déjà reconnu à l'issue d'un précédent appel à projets, ou pour l'animation d'un collectif qui demande la reconnaissance au présent appel à projets (autre formulaire à renseigner au préalable).

ATTENTION : Lors du démarrage du dossier, merci d'indiquer le SIRET de la structure porteuse de la demande de financement.

INFORMATIONS sur la plate-forme

Pour toute question liée à la plateforme :

- consultez le tutoriel <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

- adressez-vous à contact@demarches-simplifiees.fr

Pour visualiser l'ensemble des questions posées et des pièces à fournir, vous pouvez imprimer le formulaire

INFORMATIONS sur l'appel à projets financement de l'animation d'un GIEE reconnu ou en cours de reconnaissance

Pour la demande de financement, consultez avant de commencer votre dossier :

- le cahier des charges de l'AAP 2024 volet "animation d'un GIEE reconnu ou en cours de reconnaissance" à télécharger sur <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appel-a-projets-animation-2024-a3447.html>

Si le groupe n'est pas encore reconnu GIEE, vous devez faire une demande de reconnaissance via le formulaire <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projet-giee-grand-est-2024-reconnaissance>

Contacts à la DRAAF : voir les noms et coordonnées dans le cahier des charges

RAPPELS

Rappel :

- Le dossier est à valider au plus tard le 30 AVRIL 2024 minuit

- Vous pouvez revenir à tout moment sur votre dossier avec vos identifiants

- au delà de cette date, le demandeur n'est plus autorisé à modifier le dossier qu'il a déposé, quelque soit l'état du dossier

ATTENTION :

Vous rentrez ici dans la saisie de votre dossier de demande d'aide pour l'animation d'un GIEE.

Vous devez porter un soin particulier à la rédaction de votre dossier.

ATTENTION

L'attribution de ce financement sera conditionnée à la reconnaissance effective en

Structure demandeuse de l'aide

Précisions

Le demandeur de l'aide est généralement la structure accompagnatrice du GIEE. Toutefois, le collectif d'agriculteurs peut porter directement la demande.

Nom de la structure

Rôle de la structure vis-à-vis du GIEE

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Structure porteuse du GIEE

Structure d'accompagnement du GIEE

N° SIRET

Adresse postale

Code postal

Commune

Nom du représentant légal

Prénom

Fonction au sein de la structure

Courriel

Téléphone

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat d'immatriculation SIRET

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité du/de la représentant-e signataire de la demande (Président-e ou personne habilitée)

Portant : Nom, Nom d'usage, Prénom, Date de naissance

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate

si nécessaire : lorsque la demande est signée par une personne différente du/de la président-e,

Personne référente auprès de la DRAAF pour la présente demande

Personne qui sera l'interlocutrice de la DRAAF pour le projet, les bilans et pièces justificatives

Nom du -de la référent-e auprès de la DRAAF

Prénom

Fonction au sein de la structure

Courriel

Téléphone

Description de la demande

Rappel

Pour les collectifs qui ne sont pas encore reconnus GIEE, ils doivent faire une demande de reconnaissance (autre appel à projet : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appele-a-projets-reconnaissance-giee-2024-a3446.html>).

L'attribution du financement sera conditionnée à la reconnaissance effective en tant que GIEE par le préfet de région.

Nom de la personne morale reconnue GIEE ou candidate à la reconnaissance en 2024

Inscrire ici le nom de la personne morale reconnue GIEE ou en cours de reconnaissance (et non pas l'intitulé du projet)

Intitulé du projet du GIEE

Inscrire ici l'intitulé du projet qui figure dans le dossier de reconnaissance GIEE

Antériorité de reconnaissance du GIEE bénéficiaire des actions financées

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le GIEE a été reconnu entre 2015 et 2023 inclus et est encore reconnu

- Le collectif demande une reconnaissance au présent appel à projet 2024

Le collectif a-t-il déjà bénéficié de crédits pour l'animation de son projet?

(pour l'émergence du groupe ou pour l'animation du groupe reconnu)

Appel à projet Grand Est 2024 « Collectifs en transition agro-écologique » - Volet animation de G

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- a bénéficié de crédits pour l'émergence de GIEE en 2019, 2020 ou 2021 (sur un an)
- a bénéficié de crédits pour l'émergence de GIEE en 2022 (sur un an)
- a bénéficié de crédits pour l'émergence de GIEE en 2023 (sur un an)
- a bénéficié de crédits pour l'émergence de groupe écophyto 30 000 (sur un an)
- a bénéficié de crédits pour l'animation d'un GIEE reconnu (sur 3 ans)
- a bénéficié de crédits pour l'animation d'un groupe écophyto 30 000 reconnu (sur 3 ans)
- n'a jamais bénéficié de crédits pour l'animation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Compte rendu technique des actions

Veuillez fournir le compte rendu technique des actions effectuées durant l'émergence ou la précédente animation.

Le projet est-il en lien avec :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Les problèmes structurels des filières d'élevage
- L'enjeu de réduction des produits phytopharmaceutiques, dont le glyphosate
- Un ancrage territorial ou l'implication des acteurs de l'aval des filières
- L'enjeu de réduction des émissions de carbone
- Autre

Précisez

Calendrier de réalisation des actions du projet qui sont l'objet de la demande de financement

ATTENTION :

- La durée pendant laquelle les dépenses payées par le bénéficiaire sont éligibles est de 3 ans maximum (si le GIEE est reconnu sur une durée plus longue, il pourra faire plusieurs demandes d'aide au cours de sa période de reconnaissance),
- Le projet doit démarrer dans l'année de la demande,
- Les dépenses sont conditionnées à l'existence du GIEE. Aussi, elles ne peuvent être réalisées au delà du terme du projet figurant dans la décision de reconnaissance GIEE, ni si la reconnaissance du GIEE est retirée.

Date de début des actions en objet de la demande de financement

Date de fin des actions en objet de la demande de financement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan d'actions (copie de celui de la demande de reconnaissance ou plan d'action plus spécifique à la durée de l'animation)

Télécharger le fichier tableau, renseigner les 2 onglets et déposer le fichier au format .xls ou .ods (des modèles dans les 2 formats sont disponibles sur le site de la DRAAF : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appel-a-projets-animation-2024-a3447.html>)

Il peut s'agir d'une copie rappel de celui de la demande de reconnaissance ou d'un plan d'action plus spécifique à la durée de l'animation.

Eléments financiers

ATTENTION :

- une seule demande d'aide peut être déposée, par GIEE reconnu (ou en cours de reconnaissance) dans le cadre du présent appel à projets
- pour les GIEE à qui une aide a déjà été attribuée entre 2016 et 2023, une nouvelle demande d'aide peut être déposée

Situation au regard de la TVA

Dépenses

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

HT

TTC

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de non récupération de la TVA (si dépenses TTC ou TVA proratisée) :

En cas de compte présenté TTC

Montant total des dépenses prévues

Reporter le montant exact figurant dans le compte prévisionnel de réalisation fourni en appui à la demande (en €)

Montant de l'aide demandée

Reporter le montant exact figurant dans le compte prévisionnel de réalisation fourni en appui à la présente demande (en €)

(rappel : le taux d'aide est plafonné à 80 % des dépenses éligibles)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Compte prévisionnel de réalisation du projet

Télécharger le fichier tableau, renseigner les 2 onglets et déposer le fichier au format .xls ou .ods (des modèles dans les 2 formats sont disponibles sur le site de la DRAAF : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appel-a-projets-animation-2024-a3447.html>)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles

Vous pouvez fournir les pièces permettant de justifier les dépenses figurant dans le compte prévisionnel (devis, attestations, bulletins de paie, conventions de mise à disposition). 1 seul fichier au format pdf

Appel à projet Grand Est 2024 « Collectifs en transition agro-écologique » - Volet animation de G

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation sur l'honneur de non perception d'aides Casdar par la structure demandeuse du financement

Le cas échéant (si le demandeur sollicite le financement de charges indirectes)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie des demandes d'aides publiques (autres que Casdar GIEE) sollicitées ou obtenues pour ce projet

Précisions éventuelles

Autres pièces justificatives :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Statuts ou conventions constitutives

Sauf pour les collectivités, leurs groupements et les établissements publics

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Extrait K Bis

pour les sociétés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Publication au JO ou Récepissé de déclaration en préfecture

pour les associations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Procès verbal ou délibération de l'organe compétent

de l'organisme demandeur approuvant l'opération pour laquelle l'aide est sollicitée ainsi que son plan de financement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Si la structure déposant la demande n'est pas la structure porteuse de la reconnaissance GIEE, fournir le procès verbal ou les délibérations de l'organe compétent

de la structure porteuse de la reconnaissance GIEE approuvant l'opération pour laquelle l'aide est sollicitée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Compte bancaire du bénéficiaire faisant la demande et sur lequel sera versé l'aide :

format IBAN obligatoire

Autres pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce justificative supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

-

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative supplémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative supplémentaire

Engagements du demandeur :

Je suis informé(e) :

Des engagements auxquels je souscrirai dans la convention qui sera signée en cas d'attribution de l'aide demandée ;
- Qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;
- Que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Les destinataires des données sont le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, l'Agence de Service et de Paiement. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui me concernent.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je certifie :

- Avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- L'exactitude et la sincérité des informations transmises dans le fichier des dépenses ;
- Etre à jour de mes obligations fiscales et sociales, ou du bénéfice d'un accord d'échelonnement.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'atteste :

- Ne pas avoir demandé de double financement sur le projet ou sur une partie du projet ;
- Ne pas avoir commencé l'exécution des actions avant d'avoir déposé la demande d'aide ;
- Que le projet est indépendant de toute activité commerciale ;
- Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC).

Appel à projet Grand Est 2024 « Collectifs en transition agro-écologique » - Volet animation de G

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à mettre en oeuvre les actions pour lesquelles l'aide est demandée (sous réserve que cette dernière soit attribuée)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'autorise l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'accepte les mentions légales :

- Les documents produits dans le cadre de cet appel à projet sont publics et libres de tous droits patrimoniaux au titre des droits d'auteur ou du droit du producteur de bases de données. Ils pourront en particulier être diffusés librement sur les portails institutionnels (en particulier : <https://agriculture.gouv.fr/>, <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/>, <https://grandest.chambre-agriculture.fr/>, <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/grand-est/>, <https://rd-agri.fr/>)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièces post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction

Appel à projet Grand Est 2024 « Collectifs en transition agro-écologique » - Volet animation de G

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce post-instruction